

CHARTRE D'ENGAGEMENT - BOURSE BRAIN-TEAM FINANCEMENT D'ORGANISATION D'UN ÉVÉNEMENT SCIENTIFIQUE

La bourse BRAIN-TEAM dédiée au financement d'organisation d'un événement scientifique (national ou international) est accordée à 1 CRMR ou CCMR tous les 2 ans maximum.

Les gestions financières et administratives sont déléguées au centre lauréat (la filière ne s'occupera pas de la gestion).

La filière BRAIN-TEAM prend en charge directement les coûts auprès du(des) prestataire(s) pour un montant maximal de 2 500 € sur présentation de facture.

NB : C'est la filière qui prend en charge directement les réservations, *aucun remboursement ne sera possible a posteriori* si vous procédez à ces réservations par vos propres moyens.

Le porteur du projet atteste n'avoir pas postulé l'année dernière à la bourse BRAIN-TEAM pour le financement d'organisation d'un événement scientifique

Le porteur du projet s'engage à :

- Informer la filière BRAIN-TEAM du tout cofinancement envisagé ou obtenu (nom du financeur, montant) ;
- Prévenir la filière BRAIN-TEAM dans les plus brefs délais en cas de changement dans le déroulement du projet ;
- Fournir les pièces demandées par la filière BRAIN-TEAM (descriptif du projet, devis, factures, ...)
- Mentionner le soutien de la filière BRAIN-TEAM sur tout support de communication lié à la promotion de l'événement scientifique avec apposition du logo de la filière ;
- Fournir à la filière un descriptif de l'événement scientifique (programme, affiche), pour la promotion et communication via les organes de communication habituels de la filière ;
- Autoriser la filière BRAIN-TEAM à communiquer librement sur l'événement scientifique, ainsi que sur le soutien qu'elle lui apporte, et ce à tout moment du développement du projet.

Je déclare avoir pris connaissance de la charte et m'engage à la respecter dans son intégralité.

Date :

Nom et prénom :